

## Séance du 17 novembre 2016

Au cours de cette séance, le conseil municipal :

Décide de confier l'entretien du terrain de football à l'entreprise Méridionale Vert pour l'année 2017 pour un montant de 6.666,00 euros TTC. Et de confier l'entretien du terrain stabilisé à Méridionale Vert pour seulement un passage par an pour un montant de 996,00 € TTC.

Prend acte du nouveau dispositif indemnitaire pour les personnels de la fonction publique de l'Etat

Décide de renouveler le contrat de maintenance informatique Horizon Village On-Line avec la société JVS-MAIRISTEM pour une période de trois ans, à compter du 1er janvier 2017, moyennant un coût annuel de 2.789,00 € HT.

Est informé que le prochain recensement de la population se déroulera du 19 janvier au 18 février 2017 et qu'il convient de recruter deux agents recenseurs.

Ne donne pas suite au projet d'achat mutualisé d'une balayeuse tractée avec micro-tracteur.